

## Énergie

réponse catégorique aujourd'hui sur le coût de l'énergie produite par cette station nucléaire. Si le ministre et ses collègues veulent parler à la Chambre d'autres sources d'énergie que le pétrole et veulent favoriser l'utilisation de l'énergie nucléaire au Canada et dans les provinces Maritimes, ils devraient être prêts à indiquer de façon assez certaine ce que cette énergie coûtera.

Si ces ministres viennent nous dire que cette source d'énergie constitue une solution de rechange—en laissant de côté pour l'instant les questions de sécurité du système CANDU—et si le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources va dire aux gens de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard qu'ils devraient se tourner vers l'énergie nucléaire, ils devraient alors pouvoir donner des assurances assez fermes quant au coût et je ne crois pas qu'ils puissent le faire. Je dis donc que certaines de ces solutions de rechange sont assez douteuses. Il semble difficile d'établir avec exactitude le coût de l'énergie nucléaire.

L'accès à l'énergie meilleur marché grâce à une grille semble reposer sur la supposition qu'on peut obtenir de l'énergie meilleur marché d'ailleurs, alors qu'en fait les études révèlent que ce ne sera pas le cas ou du moins pas avant un bon nombre d'années. Que nous reste-t-il à faire, monsieur l'Orateur? Je pense que le gouvernement du Canada devra arrêter de parler en termes généraux et passer aux cas particuliers. Le gouvernement s'est fait dire à la Chambre aujourd'hui qu'il n'y aura pas d'énergie à l'avenir pour un système de grille. On a émis des doutes au sujet de l'énergie nucléaire à cause de son coût. Va-t-elle coûter moins cher que l'énergie produite à partir du pétrole, même aux prix mondiaux du pétrole?

Je ne veux pas parler trop longtemps, monsieur l'Orateur, mais j'aimerais ajouter qu'il faudra des années pour mettre au point ces solutions de rechange. Je ne pense pas qu'il soit exagéré de dire qu'il faudra dix ans pour modifier de façon appréciable le coût de l'énergie électrique en Nouvelle-Écosse en ayant recours à une grille interprovinciale ou à l'énergie nucléaire. J'aimerais que le ministre ainsi que le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Lessard) disent à la Chambre ce qui arrivera, à leur avis, aux industries de tous genres dans les provinces Maritimes au cours de cette période de dix ans. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources devrait se concerter avec les autorités compétentes pour élaborer une solution à long terme qui se tienne, au lieu de nous servir de généralités comme on l'a fait jusqu'à présent. C'est en tout cas un élément de solution; il faut que le ministre fédéral compétent mette au point une solution à long terme de concert avec les provinces Maritimes. On ne l'a pas fait jusqu'à présent, du moins rien ne me permet de dire que le ministre a proposé d'autres solutions concrètes et positives aux méthodes actuelles de production d'énergie, à moins qu'on ne veuille se tourner vers le charbon.

● (1550)

Je voudrais que mes collègues d'en face me disent ce qu'il adviendra du développement économique des Maritimes ces dix prochaines années, quand elles adopteront une

[M. Stanfield.]

autre solution que le gouvernement du Canada n'a pas encore prévue. Est-il raisonnable d'avoir lancé un programme de développement économique régional dans ces provinces et de laisser se détériorer tout le reste en refusant d'élaborer une solution provisoire?

J'ai été renversé de constater au comité de l'expansion économique régionale que le ministère n'avait fait aucune étude des effets de la hausse prévue des prix de l'électricité sur le développement économique de ces provinces. Il serait facile de se renseigner sur l'évolution tarifaire prévue. La Nova Scotia Power Corporation et les autorités du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Édouard peuvent renseigner les ministres sur ce que deviendront les tarifs de l'électricité quand le prix du pétrole va changer, mais les autorités fédérales n'ont pas voulu examiner l'effet des hausses sur le développement économique des provinces Maritimes.

Comment peut-on justifier un tel manque d'intérêt? Je ne dis pas que le problème est facile à résoudre, mais je ne peux accepter du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources une attitude que je qualifierai, pour ne pas être injuste envers lui, de détachée et désinvolte. Comment le gouvernement du Canada, après avoir lui-même participé intensément au programme d'expansion économique régionale, peut-il refuser d'instaurer un programme sélectif provisoire qui permettrait aux économies de ces provinces de continuer à progresser.

**Des voix:** Bravo!

**M. Stanfield:** Il y a sans doute une bonne proportion des activités économiques—je ne parle pas simplement de la fabrication mais aussi de l'agriculture et de la pêche, par exemple—qui sera touchée par le coût élevé de l'électricité mais où l'expansion pourra se poursuivre parce que les frais d'électricité ne représentent pas une trop grande partie des coûts. D'autre part, peut-être qu'une part importante de l'économie de ces provinces pourrait s'écrouler si ces industries doivent compter avec les taux prévus pour une période de cinq ou dix ans. Pourtant, il semble que le gouvernement actuel n'a même pas essayé de voir quelles seront ces industries et quelle solution elles pourraient adopter de concert avec les provinces pour assurer leur survie, ce qui est inexcusable.

Je vois, monsieur l'Orateur, que vous vous disposez à me signaler que mon temps de parole est écoulé, mais je termine de toute façon. J'exhorte les ministres présents et les ministériels derrière eux à se demander s'ils s'intéressent assez à la lutte contre les disparités économiques, compte tenu des engagements déjà pris et de leurs obligations morales envers les habitants des Maritimes et les Canadiens, pour s'attaquer sérieusement aux effets qu'entraînera la hausse prévue des tarifs de l'électricité sur l'économie de ces provinces. Ne sont-ils pas disposés à consulter les provinces et à élaborer, peut-être pas une solution, ce qui serait trop demander, mais une méthode qui permettrait à l'économie de se développer et d'étudier, ce que j'appellerais un programme provisoire sélectif. Il est inadmissible que le gouvernement se contente de déclarer